

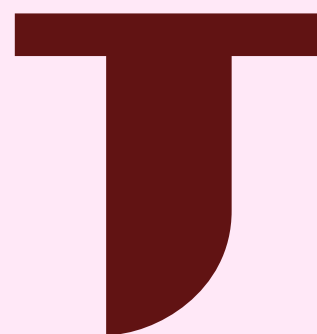


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

U Université
de Toulouse

Dossier d'inscription administrative



Université
de Toulouse



NIVEAU ET INTITULÉ DE LA FORMATION D'INSCRIPTION

ÉTAT CIVIL

NOM : Prénom :
Prénom 2 : Prénom 3 :
NOM d'usage :
N° Identifiant National Etudiant (INE) : (noté sur le relevé de notes du Baccalauréat)
Né-e le : Sexe : F M
Département : Ville :
Pays : Nationalité :

SITUATION FAMILIALE

1 – Seul-e sans enfant 2 – Couple sans enfant
 3 – Seul-e avec enfant(s) 4 – Couple avec enfant(s) Nb d'enfants :

HANDICAP

Auditif (A) Visuel (V) Moteur (M) Autre (XX) :
Aucun

Les étudiant-e-s qui présentent une situation de maladie chronique, de maladie invalidante ou de handicap doivent, s'ils le souhaitent, contacter le PHE pour connaître les accompagnements possibles (cf. page 17) :

PHE (Pôle Handicap Etudiant)
Forum Louis Lareng (bâtiment sur la droite, à la sortie du métro Université Paul Sabatier)
96 allées Louis Lareng
Tél. 05 61 55 78 81 / phe.contact@utoulouse.fr



SERVICE NATIONAL

Non recensé-e (B) Service accompli (4) Recensé-e (5) JDC/JAPD effectuée (6)
Non concerné-e (étudiant-e-s étrangers-ères)

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Année de 1^{re} inscription dans l'enseignement supérieur FRANÇAIS (BTS, BUT, classe préparatoire, université...)
(exemple : 2025/2026)
Année de 1^{re} inscription en UNIVERSITÉ FRANÇAISE PUBLIQUE
(exemple : 2025/2026)
Nom de l'université :
Année de 1^{re} inscription à l'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
(exemple : 2025/2026)



BACCALAURÉAT FRANÇAIS

Obtenu en France (001)

Obtenu dans un lycée français à l'étranger (099)

Année d'obtention :

Mention (Passable, Assez bien, Bien, Très bien) :

Baccalauréat général (NBGE) ou

Ancienne série :

Spécialité 1 de Terminale :

Spécialité 2 de Terminale :

Spécialité de Première :

Bac Pro industriel (0021)

Bac Pro Tertiaire (0022)

Bac Pro Agricole (0023)

Série :

Ville :

Département :

(099 si lycée français à l'étranger)

Diplôme d'études secondaires ÉTRANGER, équivalent au Baccalauréat (0031)

DAEU : A B

Dispense de Baccalauréat (0000)

Validation d'expérience professionnelle (0036)

COORDONNÉES POUR 2026/2027

- **Mode d'hébergement**

Résidence universitaire CROUS (1)

Domicile parental (4)

Logement personnel (5)

Chambre étudiant (6)

Autre mode d'hébergement (7) :

- **Adresse fixe / adresse des parents (n° et nom de la voie, bâtiment, appartement, lieu-dit...)**

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. :

- **Adresse pour l'année en cours (si différente)**

Code postal :

Ville :

Tél. :

Adresse mail :

RÉGIME D'INSCRIPTION ET STATUT

- Formation initiale (régime 1 / statut 01)
 Alternant **en attente de contrat** (régime 1 / statut 01)

Pour toute inscription en apprentissage ou reprise d'études bénéficiant d'un financement et/ou d'une convention, veuillez contacter la MFCA :

MFCA (Mission Formation Continue et Apprentissage)
 1 avenue Pierre-Georges Latécoère (accès par l'allée du Lieutenant Lucien Lafay)
 Tél. 05 61 55 66 30 / mfca.contact@utoulouse.fr

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Exercez-vous une activité professionnelle ? Oui Non (82)

- **Si oui**, êtes-vous : Salarié-e en CDI Salarié-e en CDD (nombre de mois :)
 Travailleur-euse indépendant-e

Code de votre catégorie socio-professionnelle (cf. tableau ci-dessous) :

Quotité de travail : Temps complet Temps partiel

- **Si non**, êtes-vous : Étudiant-e Demandeur-euse d'emploi
 Retraité-e Parent au foyer

Codes de la catégorie socio-professionnelle des responsables légaux (cf. tableau ci-dessous) :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

CODES CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

10	Agriculteur exploitant	82	Hébergé	35	Profession information/arts/spectacles
21	Artisan	38	Ingénieur cadre technique d'entreprise	45	Profession interm. adm. fonction publique
37	Cadre adm. et commercial d'entreprise	42	Instituteur et assimilé	46	Profession interm. adm. comm. entreprise
33	Cadre de la fonction publique	83	Militaire du contingent	43	Profession interm. santé et travail social
64	Chauffeurs	99	Non renseigné / décès	31	Profession libérale
23	Chef entreprise 10 salariés et +	69	Ouvrier agricole	71	Retraité agriculteur exploitant
81	Chômeur n'ayant jamais travaillé	68	Ouvrier non qualifié (artisanat)	72	Retraité artisanat/comm./chef d'entreprise
44	Clergé-religieux	67	Ouvrier non qualifié (industrie)	74	Retraité cadre
22	Commerçant et assimilé	63	Ouvrier qualifié (artisanat)	77	Retraité employé
48	Contremaître-agent de maîtrise	62	Ouvrier qualifié (industrie)	78	Retraité ouvrier
84	Étudiant	65	Ouvrier qualifié manutention et magasinage	75	Retraité profession intermédiaire
54	Employé administratif d'entreprise	56	Personnel service direct aux particuliers	86	Sans profession +60 ans (non retraité)
52	Employé civil / agent fonction publique	53	Policier et militaire	85	Sans profession -60 ans (non retraité)
55	Employé de commerce	34	Professeur, profession scientifique	47	Technicien

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Concerné-e Non concerné-e

Si vous êtes concerné-e, vous devez contacter la Division du Sport de Haut Niveau :

DSHN (Division du Sport de Haut Niveau)

Bâtiment Pôle Sport (derrière le bâtiment F2SMH)

1^{er} étage, porte 110

490 cours Rosalind Franklin

Tél. 05 61 55 66 84 15 / suaps.dshn@utoulouse.fr

AIDES FINANCIÈRES

Bourse CROUS sur critères sociaux (Q)

Bourses sanitaires et sociales (Région Occitanie) (M)

Bourse du gouvernement français (V)

Bourse gouvernement étranger (F)

CONTRIBUTION À LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC – CROUS)

Cette contribution vise à améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants dans tous les aspects de leur vie universitaire (social, médical, culturel, sportif). Elle permet également de renforcer les actions de prévention et d'éducation à la santé qui leur sont destinées. Cette participation financière bénéficie aux établissements publics d'enseignement supérieur, aux écoles privées reconnues d'intérêt général, ainsi qu'aux CROUS.

Depuis septembre 2018, chaque étudiant-e (français comme étranger) suivant une formation initiale doit régler cette contribution avant de pouvoir finaliser son inscription administrative à l'université.

Les étudiant-e-s boursiers-ières en sont exempté-e-s, mais doivent néanmoins effectuer les démarches pour obtenir un numéro CVEC, indispensable pour s'inscrire.

Le montant sera versé au CROUS de votre académie. Une fois la procédure terminée, vous recevrez une attestation comportant un numéro unique (contenant un QR code). Ce document vous sera demandé lors de votre inscription à l'université, alors pensez à le conserver précieusement.

Je certifie m'être acquitté-e de la CVEC d'un montant de **105 euros auprès du CROUS** sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Je saisis mon numéro CVEC :

Attention : vous pouvez être exonéré-e de la CVEC si vous êtes boursier-ière, réfugié-e, demandeur-euse d'asile ou bénéficiaire de la protection subsidiaire. Il faudra vous rendre sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et demander une exonération.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Tout-e étudiant-e qui s'inscrit à l'Université de Toulouse dans le cadre d'un programme d'échange ou de bourse de mobilité (arrivée ou départ) doit s'adresser à la Direction Mobilités Formations Internationales, afin d'obtenir une attestation à présenter le jour de l'inscription administrative.

DMFI (Direction Mobilités Formations Internationales)
 Forum Louis Lareng (sortie du métro Université Paul Sabatier, bâtiment sur la droite)
 96 allées Louis Lareng
international.contact@utoulouse.fr

Participez-vous à un programme d'échange international ? Oui Non

Si oui :

- Sens du programme d'échange : Départ à l'étranger (E) Arrivée de l'étranger (A)
- Programme d'échange :

Programme ERASMUS+ (KA131 / KA171)	Programme Erasmus Mundus	
Programme SpaceMaster (ç)	Programme NEU (à)	Programme BRAFITEC (é)
Stagiaire en laboratoire, issu-e d'une université partenaire		
- Pays :
- Établissement d'accueil ou d'origine :

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Si établissement **français** :

Lycée (LY)	Université (00)	BTS (01)	CPGE (02)
Établissement formations paramédicales (07)			
Autre :			
Nom de l'établissement :			
Département ou pays :			
Année universitaire :			

Si établissement **étranger** :

Enseignement secondaire (19)	Enseignement supérieur (10)
Pays :	

SITUATION ANNÉE PRÉCÉDENTE

Étiez-vous scolarisé-e en 2025/2026 ? Oui Non

Si oui :

Lycée français (A)	Université française (H)	IUT (C)	BTS (B)	CPGE (D)
Établissement étranger secondaire (Q)		Établissement étranger supérieur (R)		
Autre :				
Nom de l'établissement :				
Département ou pays :				

Si non, avez-vous déjà été inscrit-e dans un établissement d'enseignement supérieur ?

Oui (U) Non (T)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Département ou pays :

Année :

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2026/2027

Êtes-vous inscrit·e dans un autre établissement ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser :

Diplôme préparé :

Nom de l'établissement :

Ville :

INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE 2026/2027

Indiquez votre diplôme d'inscription (ex : L1 Sciences de la vie, IFSI 1^{re} année Millau, CPGE 1^{re} année lycée Bourdelle...) :

Faites-vous une période de césure pour l'année universitaire 2026/2027 ? Oui Non

L'inscription administrative en césure est soumise au courrier d'acceptation, après dépôt d'une candidature sur la plateforme eCesure et validation par l'ensemble des parties concernées.

Si vous avez coché oui, vous devez contacter la Scolarité Générale :

Scolarité Générale

Bâtiment Administration centrale, bureau 9

118 route de Narbonne

cesure.contact@utoulouse.fr

Je soussigné·e, _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis aux pages 2 à 7 et atteste avoir pris connaissance des instructions jointes au dossier.

Fait à :

Signature :

Le :

Les informations recueillies par l'Université de Toulouse font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la scolarité des étudiant·e·s.

Conformément à la loi Informatiques et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

- Madame la Présidente, Direction de la Formation et de la Vie Étudiante, 118 route de Narbonne, 31062 Toulouse Cedex 9
- ou à scolarite.inscriptions@utoulouse.fr

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES (FORMAT DEMATERIALISÉ)

Tous les documents marqués d'un astérisque * sont téléchargeables depuis le site de l'université : <https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative>

POUR TOU·TE·S LES ÉTUDIANT·E·S

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), de recensement ou convocation à la JDC : **uniquement pour les étudiants de nationalité française**
- Photographie d'identité en couleur, répondant aux normes indiquées sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619>
- Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), document contenant un QR code
- Imprimé Engagement* (page 9)
- Imprimé Autorisation d'utilisation des données personnelles* (pages 10 à 15)
- Imprimé Autorisation d'inscription d'un·e étudiant·e mineur·e* (si l'étudiant·e est mineur·e) (page 16)

POUR UNE INSCRIPTION EN 1^{RE} ANNÉE

- Pour tous les étudiant·e·s** : relevé de notes ou diplôme du Baccalauréat ou équivalent
- Pour les étudiant·e·s de L1 STAPS et DEUST Métiers de la forme**: imprimé Certificat médical*
- Pour les étudiant·e·s de DEUST Préparateur en pharmacie** : contrat d'alternance

POUR UNE INSCRIPTION EN 2^E ANNÉE OU PLUS

- Diplôme / relevé de notes avec la mention « admis » / attestation de réussite / titre d'accès
 - 2^e année de Licence : 60 ECTS
 - 3^e année de Licence : 120 ECTS
 - 1^{re} année de Master : 180 ECTS
 - 2^e année de Master : 60 ECTS du Master 1
- Pour les étudiant·e·s de STAPS (L2 ou plus) primo-entrant** : imprimé Certificat médical*

POUR LES ÉTUDIANT·E·S BOURSIERS·IERES

- Attestation de bourses du gouvernement français **ou** Notification de bourses sanitaires et sociales (Région Occitanie) pour les cursus paramédicaux

POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN COHABILITÉ (= inscrits en parallèle dans un autre établissement : lycée, DEUST Préparateur en pharmacie, école d'ingénieur...)

- Certificat de scolarité
 - Attestation de paiement des frais d'inscription
- } Remis par l'établissement fréquenté
en parallèle en 2026-2027

POUR LES ÉTUDIANT·E·S DE NATIONALITE ETRANGERE HORS DE L'EEE

- Diplôme donnant accès à la formation, avec traduction certifiée conforme du diplôme
- Passeport
- Pour les étudiant·e·s étrangers·ères de l'EEE n'étant pas passés par Parcoursup** :
 - Pour les étudiants en SCIENCES et STAPS : TCF (niveau B2 minimum) / TEF avec une note minimale de 14 / DELF (B1) / DALF (C1 ou C2)
 - Pour les étudiants en Licence Professorat des écoles : TCF (niveau C1 minimum)
 - Pour les étudiants en PASS et Psychomotricité : TCF (niveau C1 minimum) / DALF (C1)
 - Pour les étudiants en Orthophonie : TCF (C2)

ENGAGEMENT

Formulaire à remplir sur ordinateur.

Je soussigné-e

Étudiant-e inscrit-e en

Déclare avoir été informé-e de l'existence :

- du règlement intérieur de l'Université de Toulouse, à l'attention des usagers et des personnels,
- du règlement des études ;
- de la charte de l'étudiant-e salarié-e et assimilé-e,

Et m'engage :

- à en prendre connaissance,
- à en respecter les conditions.

Cet engagement est valable pour mon inscription et tout au long de mon cursus à l'Université de Toulouse.

Ces documents sont consultables sur le site internet de l'université : www.univ-tlse3.fr

Fait à :

Signature :

Le :

INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies par l'Université de Toulouse (UT), lors de votre inscription et tout au long de votre cursus universitaire, font l'objet de traitements de données informatisées destinées :

- à couvrir l'activité de gestion administrative et pédagogique et de suivi des étudiant-e-s ;
- à l'établissement des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le rectorat ;
- à la réalisation d'enquêtes institutionnelles.

L'Université de Toulouse¹, les organismes de sécurité sociale, les mutuelles étudiantes ainsi que le CNOUS et le CROUS² sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Par ailleurs et depuis l'entrée en vigueur de la loi Libertés et responsabilités des universités (LRU – août 2007), la mission d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiant-e-s constitue une compétence renforcée de notre établissement. Cette mission s'appuie en particulier sur les résultats d'enquêtes menées auprès d'ancien-ne-s étudiant-e-s sorti-e-s de l'enseignement supérieur, qui permettent aujourd'hui de mieux vous informer sur les débouchés possibles de nos formations. Vous pouvez vous aussi contribuer à mieux informer les promotions suivantes d'étudiant-e-s.

Dans ce cadre, votre université peut être amenée à transmettre des informations vous concernant sur les parcours étudiants, les conditions de vie ou l'insertion professionnelle, au cours de votre cursus ou après votre sortie de l'établissement vers des organismes extérieurs habilités à collecter l'information, en vue d'études statistiques et d'enquêtes d'évaluation.

À chaque sollicitation, vous serez informé-e des objectifs, des modalités de l'enquête et de ses résultats.

Votre participation est facultative, et repose sur votre consentement, cependant elle reste primordiale et gage de qualité des résultats des enquêtes menées.

Quels sont vos droits ?

Pour l'ensemble des traitements de données personnelles réalisés par l'Université et conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles (le RGPD³ et la loi Informatique et Libertés⁴), vous bénéficiez de différents droits sur vos données en fonction du fondement juridique du traitement. Vous avez ainsi la possibilité :

- de demander au responsable du traitement l'accès à vos données à caractère personnel sous un format clair et intelligible, la rectification ainsi que l'effacement de vos données ;
- de demander à faire l'objet d'une limitation dans le cas où vous contestez l'exactitude des données utilisées par l'UT ou que vous vous opposez à ce que vos données soient traitées ;
- de vous opposer au traitement de vos données personnelles sur la base d'un intérêt légitime : l'UT cessera d'utiliser vos données personnelles ;
- de retirer votre consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci, ce droit existant exclusivement lorsque le traitement est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point a), ou sur l'article 9, paragraphe 2, point a) du RGPD, c'est-à-dire dans les cas où vous avez donné votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques ;
- dans le cadre de notre mission de service public, le droit à la portabilité des données transmises pour un traitement en vue d'une délivrance d'un service n'est pas applicable.

¹ Pour l'accès aux services numériques proposés par l'UT notamment via la carte multiservices : la carte étudiante, le réseau des bibliothèques (prêts des ressources documentaires), la restauration.

² Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) et Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROUS) constituent un réseau dont la mission sociale (bourses sur critères sociaux, aides financières) s'étend à tous les services de proximité de la vie quotidienne des étudiants (logement, restauration, culture...).

³ Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

⁴ Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'Université cessera de traiter vos données personnelles à moins que vous nous donniez votre consentement, ou à moins que ce traitement ne soit nécessaire dans le cadre de la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, à la protection des droits d'une autre personne physique ou morale ou encore pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un État membre.

Si vous souhaitez exercer ces droits ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

- Madame la Présidente, Direction de la Formation et de la Vie Étudiante, 118 route de Narbonne, 31062 Toulouse Cedex 9
- ou à scolarite.inscriptions@utoulouse.fr

Une copie de la demande doit être transmise à la Déléguée à la protection des données de l'UT : dpo@utoulouse.fr

La Déléguée à la protection des données (DDP-DDO) est à votre écoute pour toute question concernant vos droits et la protection des données personnelles.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DES DONNÉES PERSONNELLES DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE EN RÉGION MIDI-PYRÉNÉES (UNR-MIP)

L'Université de Toulouse met en œuvre le projet « Université Numérique en Région Midi-Pyrénées (UNR-MIP) » destiné à offrir des services numériques à l'ensemble des établissements membres.

Les deux premiers services UNR-MIP disponibles sont :

1. Service Bureau numérique de l'Université de Toulouse (BUT)

Le Bureau numérique de l'Université de Toulouse est un service numérique qui permet, individuellement ou en groupes (intra-établissement ou inter-établissements) de :

- communiquer : messagerie, chat, annonces...
- partager : forum, espace travail et stockage...
- organiser : agenda, tâches...
- rechercher : carnet d'adresses, annuaire pages blanches, moteur de recherche...

Le service BUT est mis en œuvre conformément à l'acte réglementaire unique CNIL n° RU-003 du 30 novembre 2006 portant création, au sein du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux espaces numériques de travail (ENT).

2. Service carte multiservices de l'Université de Toulouse (carte MUT)⁵

La carte MUT est individuelle et personnalisée d'une photographie pour constituer la carte étudiante.

Elle permet d'accéder à la restauration (CROUS ou restaurations privatives d'établissements membres de l'université de Toulouse), au réseau des bibliothèques, au réseau TISSÉO et au portail Montoulouse : <https://montoulouse.fr/portail/accueil>

Quels sont vos droits ?

Pour offrir l'accès des étudiant-e-s à ces services, l'Université de Toulouse (UT) transmet à la Communauté d'universités et établissements de Toulouse (COMUE) les données personnelles suivantes vous concernant : n° identifiant unique, civilité, nom usuel, nom patronymique, prénom, date de naissance, INE, droit d'utilisation de la photo, adresse mail, nationalité, adresse personnelle, téléphone, code de la formation, formation initiale/continue, échanges internationaux, sens de l'échange, date d'inscription, année universitaire, . Tout nouveau service déployé dans le cadre de l'UNR-MIP utilisant les mêmes données fera préalablement l'objet d'une information et autorisation préalable des personnes concernées avant toute transmission de données personnelles.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez- vous adresser à : Direction de la Formation et de la Vie Etudiante (DFVE) – scolarite.inscriptions@utoulouse.fr

Une copie de la demande doit être transmise au Délégué à la protection des données de l'UT : dpo@utoulouse.fr

⁵ La délivrance des cartes MUT a fait l'objet d'une déclaration CNIL n° 1314344.

RECUEIL DU CONSENTEMENT D'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Formulaire à remplir sur ordinateur (pages 14, 15 et 16)

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation.

Formulaire de droit à l'image (étudiant MAJEUR)

Vu l'article 9 du Code civil sur le respect de la vie privée,

Dans le cadre de la délivrance de votre carte multiservices, une photographie est prise pour permettre sa personnalisation. Elle est conservée uniquement à des fins de réédition de la carte en cas de perte ou de vol.

Je soussigné·e,

AUTORISE **N'AUTORISE PAS**

l'Université de Toulouse (UT) à utiliser ma photographie à des fins de reproduction et de diffusion pour les modes d'exploitation suivants :

- Les trombinoscopes utilisés en interne par le personnel de l'UT ;
- L'annuaire interne des étudiant·e·s de l'UT ;
- Le site internet institutionnel de l'UT ;
- Les supports de communication de l'UT (journaux, plaquettes, flyers).

Je donne mon accord pour associer mes nom(s) et prénom(s) à l'image prise : **AUTORISE** **N'AUTORISE PAS**

Formulaire de droit à l'image (étudiant MINEUR)

Vu l'article 9 du Code civil sur le respect de la vie privée,

Dans le cadre de la délivrance de la carte multiservices de votre enfant, une photographie est prise pour permettre sa personnalisation. Elle est conservée uniquement à des fins de réédition de la carte en cas de perte ou de vol.

Je soussigné·e,

AUTORISE **N'AUTORISE PAS**

l'Université de Toulouse (UT) à utiliser la photographie de mon enfant

à des fins de reproduction et de diffusion pour les modes d'exploitation suivants :

- Les trombinoscopes utilisés en interne par le personnel de l'UT ;
- L'annuaire interne des étudiants de l'UT ;
- Le site internet institutionnel de l'UT ;
- Les supports de communication de l'UT (journaux, plaquettes, flyers).

Je donne mon accord pour associer les nom(s) et prénom(s) de mon enfant à l'image prise :

AUTORISE **N'AUTORISE PAS**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par l'UT dans le cadre de la gestion de votre droit à l'image lors de la création de votre carte multiservices. Elles sont collectées par la Direction de la Formation et de la Vie Étudiante et sont destinées à ses agents. Elles sont conservées tant que la photo existe. La base juridique du traitement repose sur votre consentement.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de limitation, ou d'effacement en contactant la Déléguée à la protection des Données Personnelles en envoyant un mail à dpo@utoulouse.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Transmission des données vous concernant

Votre carte étudiante est liée à un compte en ligne Izly que vous pouvez recharger facilement sur www.izly.fr. Lorsque vous passez à la caisse du resto U ou de la cafétéria, il vous suffit de présenter votre carte multiservices : le montant de votre achat sera alors débité directement de ce compte. Pour toutes questions, veuillez contacter le CNOUS ou le CROUS.

Pour que vous puissiez profiter de ce service de paiement, l'UT partage certaines de vos informations personnelles avec le CNOUS, qui gère ce service. Ces données incluent votre nom, prénom, date de naissance, numéro étudiant et votre adresse mail universitaire. Vous avez la possibilité de vous opposer à la transmission de vos données personnelles au CNOUS.

Je soussigné·e,

en qualité d'étudiant·e inscrit·e à l'Université de Toulouse sous le numéro étudiant 03100

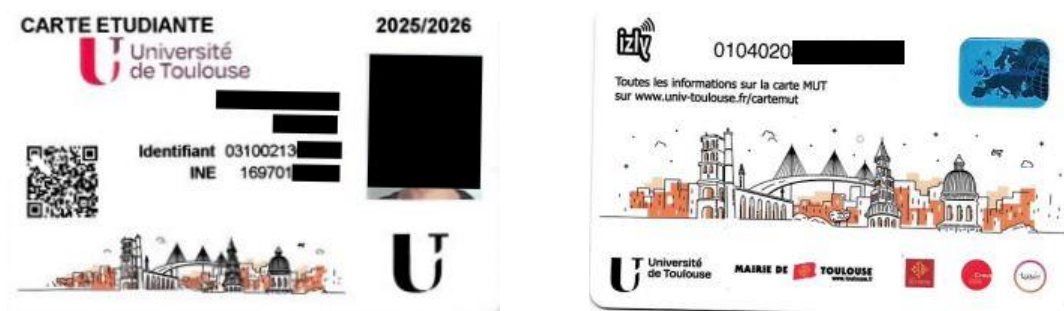
AUTORISE **N'AUTORISE PAS**

l'UT à transférer mes données au CNOUS pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement.

La carte étudiante européenne pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QR code qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays FR ;
- Le code PIC de l'établissement ;
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cnous.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR- Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Je soussigné·e,

en qualité d'étudiant·e inscrit·e à l'Université de Toulouse sous le numéro étudiant 03100

AUTORISE **N'AUTORISE PAS**

l'activation de ma carte européenne et l'UT à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective (sur la base de l'article 61a du RGPD) pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement.

Fait à :

Le :

Signature (si étudiant majeur) :

Signature (si étudiant mineur) :

Signature (responsable légal) :

AUTORISATION PARENTALE D'INSCRIPTION ÉTUDIANT-E MINEUR-E

Formulaire à remplir sur ordinateur.

Je soussigné-e

NOM :

Prénom :

Responsable légal-e

autorise mon enfant

NOM :

Prénom :

Étudiant-e mineur-e

à s'inscrire à l'Université de Toulouse au titre de l'année universitaire 2026/2027.

Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

Fait à :

Le :

Signature :

ANNEXES

ÉTUDIANT-E EN SITUATION DE HANDICAP (ESH)

Dès votre inscription et tout au long de votre parcours universitaire, l'université propose le Pôle Handicap Étudiant (PHE), un service spécialement conçu pour vous accompagner.

L'équipe du PHE vous aide à élaborer et mettre en place un Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH), adapté à vos besoins pour vos études, vos examens et votre vie sur le campus. **Pour une première demande d'aménagements, contactez par mail le PHE** (adresse mail ci-dessous).

Le PHE travaille en collaboration avec différents services universitaires : les correspondants handicap des facultés, les services de scolarité, le SIMPPS, Atout pour tous, le Crous, Atypie Friendly et l'APIPESH.

Tél. : 05 61 55 82 13

Mail : phe.referent@utoulouse.fr

Site : <https://www.univ-tlse3.fr/accompagnement-des-publics-specifiques/handicap>

Le site national etudiant.gouv.fr vous apportera également des informations sur les aides disponibles, les contacts utiles et les démarches à effectuer.

Pour y accéder sur le site : **Accueil > Info > Vous conseiller et accompagner > Étudiants en situation de handicap**

Lien direct : etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059

Enfin, pour les demandes de logement étudiant, contactez le CROUS Toulouse-Occitanie :

Tél. : 09 72 59 65 65

Site : crous-toulouse.fr

Quelques exemples d'aménagement :

<p>Pour les études</p>	<p>En fonction des situations de handicap et des besoins spécifiques, le PHE propose plusieurs types de mesures compensatoires pour le suivi du cursus tels que la prise de notes ou l'intervention d'interprètes LSF. Des rencontres et suivi avec l'équipe pédagogique de la formation concernée permettent d'assurer la mise en place des aménagements.</p>
<p>Pour les examens et/ou concours</p>	<p>Pour passer les examens dans des conditions rétablissant l'égalité des chances, les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de mesures compensatoires.</p> <p>La circulaire du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 06/02/2023 relative aux Adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant encadre ces aménagements : temps supplémentaire, prêt d'ordinateurs, transcriptions, secrétariat d'examen, salle dédiée, etc.</p> <p>Tout étudiant-e en PASS ou LAS qui demande des aménagements (1/3 temps) doit fournir avant l'entrée à l'université un bilan, orthophonique, neuropsychologique, psychomotricien... datant de moins de 2 ans. Ce bilan attestera des répercussions de la situation de handicap sur les capacités de travail.</p>
<p>Autres accompagnements possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de stages et insertion professionnelle avec le dispositif APIPESH (fabyenne.borloz@iut-tlse3.fr) - Activité physique et/ou sportive, le Pôle Sport propose des activités adaptées aux étudiants en situation de handicap, en liaison avec le PHE : univ-tlse3.fr/campus/sport

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN) OU DE BON NIVEAU NATIONAL (BNN)

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement spécifique à l'université afin de concilier pratique sportive de haut niveau et études supérieures. Sont concernés :

<p>Étudiant-e-s sportifs de haut niveau (SHN) C1</p>	<p>Tout-e étudiant-e répertorié-e en 2025 sur les listes officielles du Ministère des sports en tant que sportif de haut niveau dans une des catégories suivantes : élite, senior, relève, reconversion.</p>
<p>Étudiant-e-s sportifs de haut niveau (SHN) C2</p>	<p>Tout-e étudiant-e répertorié-e en 2025 sur les listes officielles du Ministère des sports dans les catégories Espoir et Collectifs Nationaux, ou appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le Parcours de Performances Fédéral (PPF), ou sous convention d'un centre de formation d'un club professionnel, ou disposant d'un contrat de travail, ainsi que les juges et arbitres de haut niveau listés par arrêté du Ministre chargé des Sports.</p>
<p>Étudiant-e-s sportifs de bon niveau national</p>	<p>Tout-e étudiant-e non répertorié-e ci-dessus mais dont le niveau de pratique et les contraintes sportives importantes nécessitent la mise en place d'un suivi spécifique pour mener le double projet universitaire et sportif. Des critères minimums requis sont mis en place.</p>

Tou-te-s ces étudiant-e-s doivent préparer un dossier de candidature. Les dossiers des meilleurs candidats au niveau national seront étudiés pour validation.

La liste des documents requis, à envoyer par mail au DHSN au format PDF, est à consulter sur le site de l'Université de Toulouse.

Pour y accéder sur le site : **Accueil > Vivre sur le campus > Le sport à l'université > Sportifs de Haut Niveau > Qui peut en bénéficier / comment candidater**

Lien direct : univ-tlse3.fr/sport/departement-du-sport-de-haut-niveau



Dès la rentrée universitaire, il vous faut vous présenter au secrétariat du département de Sport de Haut Niveau (DSHN).

Dépôt du dossier au plus tard le vendredi 9 octobre 2026 (dans la limite des places disponibles) :

Bâtiment Pôle Sport – 1^{er} étage – Porte 110

Tél. : 05 61 55 84 15

Mail : polesport.dshn@utoulouse.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi : 8h – 12h15 / 13h15 – 16h30
- Mercredi : 8h – 12h15 / 13h15 – 16h
- Vendredi : 8h – 12h45

Informations complémentaires sur le site internet de l'Université de Toulouse :

- univ-tlse3.fr > Vivre sur les campus > Le sport à l'université > Sport de haut niveau

CONTACTS UTILES – FACULTÉ SCIENCES ET INGÉNIERIE (FSI)

- Chimie
- Electronique, énergie électrique, automatique (EEA)
- Génie civil et Génie de l'Habitat
- Informatique
- Mathématiques
- Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)
- Mécanique
- Physique
- Physique – Chimie
- Professorat des écoles
- Sciences de la Terre
- Sciences de la vie
- Sciences et Humanités

Le **Bureau des admissions** enregistre les admissions tardives après la fermeture de la chaîne d'inscription centrale et gère :

- l'édition des attestations de scolarité et dossiers étudiants à la demande ;
- les transferts de dossiers ;
- l'enregistrement des réorientations ;
- les candidatures Campus France.

Tél. : 05 61 55 63 50 / 05 61 55 60 10

Mail : fsi.admissions@utoulouse.fr

Lieu : Bâtiment U2 – Porte 66

Le **Bureau des diplômes** :

- vérifie la conformité des relevés de notes, des PV de jury ;
- édite les attestations de réussite et les diplômes ;
- édite les relevés de notes anciens et confirme les obtentions de diplômes à la demande.

Tél. : 05 61 55 67 03 / 05 61 55 67 46

Mail : fsi.diplomes@utoulouse.fr

Lieu : Bâtiment U2 – Porte 26

Le **Bureau des stages** est chargé de la gestion des conventions de stages.

Tél. : 05 61 55 64 87 / 05 61 55 67 75 / 05 61 55 78 00

Mail : fsi.stages@utoulouse.fr

Lieu : Bâtiment U2 – Porte 76

Site : fsi.univ-tlse3.fr/les-stages

Les **secrétariats pédagogiques** sont chargés de :

- la saisie des emplois du temps ;
- la réservation des salles de cours (amphis, TD, TP y compris TP info) ;
- la saisie d'informations dans l'application dédiée à l'organisation et à la gestion des enseignements et des étudiants ;
- l'édition de documents spécifiques (import des notes, édition des relevés de notes et dossiers étudiants, édition des listes d'admis à composer et calendrier des épreuves, édition des PV) ;
- l'aide à l'organisation des contrôles terminaux avec le bureau d'appui à la scolarité qui édite les plannings et réserve les salles ;
- la diffusion de l'information relative à la pédagogie et au bon déroulement des formations.

Lieux : Bâtiment U6 – RDC (Licences) / Bâtiment U3 – 1^{er} étage (Masters)

L'annuaire des secrétariats pédagogiques est à consulter sur le site de l'UT : fsi.univ-tlse3.fr/annuaire-sp-sciences-numeriques-et-gestion

CONTACTS UTILES – FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT ET DU MOUVEMENT HUMAIN (F2SMH)

La scolarité F2SMH se situe au 190 cours Rosalind Franklin, bâtiment F2SMH.

Admissions, candidatures et transferts F2SMH	05 61 55 60 60 – f2smh.admissions@utoulouse.fr
Scolarité L1 STAPS et BPJEPS	05 61 55 75 15 – l1staps.secretariat@utoulouse.fr
Scolarité L2 STAPS	Parcours ES et MS : 05 61 55 75 02 – camille.gerard@utoulouse.fr Parcours EM et APAS : 05 61 55 75 06 – lucie.barradas@utoulouse.fr
Scolarité L3 STAPS	Parcours ES et MS : 05 61 55 75 07 – lucas.belleguelle@utoulouse.fr Parcours EM et APAS : 05 61 55 88 89 – margaux.maurel@utoulouse.fr
Scolarité DEUST et Licences Professionnelles	05 61 55 66 35 – hakima.boualem@utoulouse.fr 05 61 55 77 56 – catherine.favroux@utoulouse.fr
Scolarité M1	M1 APAS, EOPS, MS 05 61 55 75 01 – christophe.ngo-trong@utoulouse.fr
Scolarité M2	M2 MS-GEDDT : 05 61 55 75 01 – christophe.ngo-trong@utoulouse.fr M2 APAS et EOPS : 05 61 55 75 04 – mariline.gayraud@utoulouse.fr

CONTACTS UTILES – FACULTÉ DE SANTÉ

- Département Médecine, Maïeutique et Paramédical (MMP)

La scolarité PASS / LAS se situe au 133 route de Narbonne, bâtiment A0.

Tél. : 05 62 88 90 38 – 05 62 88 90 15

Mail : pass.gestion@utoulouse.fr / las.gestion@utoulouse.fr

La scolarité Médecine 1^{er} et 2^e cycle, Maïeutique, Kinésithérapie se situe au 37 allées Jules Guesde, bâtiment A.

Scolarité Médecine 2 ^e année (DFGSM2)	05 61 14 59 24 sante.mmp.dfgsm2@utoulouse.fr
Scolarité Médecine 3 ^e année (DFGSM3)	05 61 14 56 29 sante.mmp.dfgsm3@utoulouse.fr
Scolarité Médecine 4 ^e (DFASM1) et 5 ^e année (DFASM2)	05 61 14 56 00 sante.mmp.dfasm1@utoulouse.fr – sante.mmp.dfasm2@utoulouse.fr
Scolarité Médecine 6 ^e année (DFASM3) + Points parcours	05 61 14 59 56 sante.mmp.dfasm3@utoulouse.fr – sante.mmp.pointsparcours@utoulouse.fr
Scolarité Master Éthique et GORC	05 61 14 59 56 sante.mmp.masterethique@utoulouse.fr – sante.mmp.mastergorc@utoulouse.fr
Gestion des stages hospitaliers, périphériques, Erasmus Gestion des gardes et interface CHU	05 61 14 59 26 sante.mmp.stages@utoulouse.fr
Scolarité Maïeutique	05 61 14 59 00 sante.mmp.maieutique@utoulouse.fr
Scolarité Masso-kinésithérapie	05 61 14 59 00 sante.mmp.kine@utoulouse.fr

Le Bureau des formations paramédicales se situe au 133 route de Narbonne, bâtiment A0.

Licence Sciences pour la santé	05 62 88 90 72 – 05 62 88 90 73 lss.gestion@utoulouse.fr
Audioprothèse	05 62 88 90 71 audioprothese.gestion@utoulouse.fr
Orthophonie	05 62 88 90 96 orthophonie.gestion@utoulouse.fr
Orthoptie	05 61 88 90 71 orthoptie.gestion@utoulouse.fr
Psychomotricité	05 62 88 90 44 psychomotricite.gestion@utoulouse.fr
Ergothérapie, Manipulateur radio, pédicure-podologue	05 62 88 90 72 – 05 62 88 90 73 lss.gestion@utoulouse.fr
IFSI / DE d'infirmier DE d'infirmier-ère en bloc opératoire DE d'infirmier-ère en pratique avancée	05 62 88 90 59 ifsi.gestion@utoulouse.fr ipa.gestion@utoulouse.fr

➤ Département des Sciences pharmaceutiques

La scolarité Pharmacie se situe au 35 chemin des Maraîchers, bâtiment D.

Scolarité Pharmacie 2^e et 3^e année DFGSP₂ / DFGSP₃	05 62 25 68 83 pharmacie.dfg2-dfg3@utoulouse.fr
Scolarité Pharmacie 4^e et 5^e année DFASP₁ / DFASP₂	05 62 25 68 10 pharmacie.dfa1-dfa2@utoulouse.fr
Scolarité 3^e cycle court (3CC) officine et industrie, Licences professionnelles, Master 1 et 2 pro et DNO	05 62 25 98 03 pharmacie.cursus-pro@utoulouse.fr
DEUST Préparateur technicien en pharmacie	05 62 25 68 82 pharmacie.deust@utoulouse.fr
Stages et emplois du temps	05 62 25 68 84 pharmacie.stages@utoulouse.fr

➤ Département d'Odontologie

La scolarité Odontologie se situe au 3, chemin des Maraîchers.

Secrétariat pédagogique 2^e et 3^e cycles	dentaire.scolarite@utoulouse.fr
Secrétariat pédagogique Thèse d'exercice	batoul.bahsoun@utoulouse.fr